

# ÉVALUER L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES ANGLOPHONES AU QUÉBEC



## Introduction

Le système d'éducation, les programmes d'études et l'évaluation au Québec, bien que semblables à ceux des autres provinces canadiennes à bien des égards, sont uniques sur certains points importants. Par exemple, après l'éducation préscolaire (maternelle), les systèmes d'éducation de la plupart des provinces canadiennes sont divisés en trois cycles : de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année ( primaire), de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (secondaire) et postsecondaire (collégial et universitaire). Au Québec, l'enseignement primaire s'étend de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, le secondaire, de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année, et le collégial est l'équivalent de la 12<sup>e</sup> année, à l'issue duquel les élèves obtiennent un diplôme d'études collégiales (DEC) leur permettant d'entrer sur le marché du travail ou d'entrer à l'université.<sup>1</sup> (Les élèves québécois fréquentent généralement le collégial plutôt que la 12<sup>e</sup> année, car l'enseignement collégial est conçu pour combler l'écart entre l'obtention du diplôme d'études secondaires en 11<sup>e</sup> année et l'entrée à l'université.<sup>2</sup>) Le Québec dispose d'écoles publiques de langue française et de langue anglaise. Dans les écoles primaires et secondaires publiques, tous les élèves doivent fréquenter une école francophone, sauf ceux qui sont admissibles à l'enseignement en anglais. Selon la *Charte de la langue française*<sup>3</sup>, sont admissibles à l'enseignement en anglais :

- les élèves dont un parent (citoyen canadien) a reçu la majeure partie de son éducation primaire ou secondaire en anglais au Canada;
- les élèves qui ont déjà reçu la totalité ou la majeure partie de leur éducation primaire ou secondaire en anglais au Canada, ou dont un frère ou une sœur a reçu la totalité ou la majeure partie de son éducation en anglais au Canada, à condition que l'un des parents soit citoyen canadien.

La province administre depuis longtemps des évaluations provinciales standardisées aux élèves.<sup>4</sup> Ces évaluations, menées par le ministère

de l'Éducation et fondées sur le programme d'études, sont administrées dans des matières données à des étapes clés du parcours scolaire des élèves et constituent d'importants indicateurs du développement de leurs compétences. Compte tenu des contraintes de longueur, cet article vise à décrire, de manière générale, l'état actuel des évaluations à grande échelle des élèves en anglais au Québec, appelées épreuves ministérielles, ainsi que les projets de la province en ce qui concerne l'évaluation.

## Les épreuves ministérielles

Le ministère de l'Éducation élabore et administre deux types d'épreuves ministérielles : celles destinées aux élèves du primaire et de la 2<sup>e</sup> secondaire, et celles de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire. En 4<sup>e</sup> année (4<sup>e</sup> primaire), les élèves francophones passent uniquement des épreuves de français, langue d'enseignement; les élèves anglophones de 6<sup>e</sup> année passent des épreuves d'anglais, langue d'enseignement, et une épreuve de mathématique, et les élèves francophones de 6<sup>e</sup> année passent des épreuves de français, langue d'enseignement, et une épreuve de mathématique. Les élèves francophones de 9<sup>e</sup> année (2<sup>e</sup> secondaire) passent une épreuve de français, langue d'enseignement. Les épreuves ministérielles du primaire et de la 2<sup>e</sup> secondaire, conçues pour vérifier que les exigences des programmes d'études concernés ont été satisfaites, comptent pour 20 % de la note finale de l'élève. Les épreuves de 10<sup>e</sup> année (4<sup>e</sup> secondaire) évaluent les compétences des élèves, en fonction des attentes du programme d'études, en mathématiques, en science et technologie, en applications technologiques et scientifiques et en histoire du Québec et du Canada. Les épreuves de 11<sup>e</sup> année (5<sup>e</sup> secondaire) évaluent les connaissances et les compétences des élèves en anglais, langue seconde, en français langue seconde (programmes de base et enrichi), en français, langue d'enseignement (en français

<sup>1</sup> Guéhéneuc, Y-G. (11 janvier 2024). Système d'éducation québécois – *Explication et comparaison*. Consulté le 28 janvier 2025 sur : <https://blog.ptidej.net/systeme-educatif-quebecois-explication-et-comparaison>.

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec. (2025). Système d'éducation québécois. Consulté le 29 janvier 2025 sur : <https://www.quebec.ca/fr/education/etudier-quebec/systeme-educatif>.

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec. (2024). *Charte de la langue française*. Consulté le 31 janvier 2025 sur : [https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/cs-C-11?langCont=fr#ga:lgb:\\_viii-h1](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/cs-C-11?langCont=fr#ga:lgb:_viii-h1).

<sup>4</sup> Aux fins du présent article, les évaluations standardisées désignent celles effectuées par des élèves d'un niveau scolaire/d'âge donné, testant le même contenu de programme ou un contenu équivalent dans un délai commun et administrées dans des conditions communes.

seulement) et en anglais, langue d'enseignement. Tous les élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année doivent passer ces épreuves, qui comptent pour 50 % de leur note finale.<sup>5</sup>

Les épreuves de français, langue d'enseignement (FLE) sont destinées aux élèves francophones de 4<sup>e</sup> et de 6e année du primaire, et de 2<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire. Les épreuves de français, langue seconde, sont destinées aux élèves anglophones de 5<sup>e</sup> secondaire. Ces épreuves s'alignent sur leurs propres programmes d'études et approches. Les épreuves anglophones (6<sup>e</sup> primaire, 5<sup>e</sup> secondaire) ont leur propre programme d'études (anglais, langue d'enseignement, pour les élèves anglophones et anglais, langue seconde, pour les élèves francophones) et sont très différentes en termes de contenu et d'approche. En revanche, les épreuves de mathématique, de science et d'histoire sont élaborées en français, puis traduites en anglais pour les élèves anglophones. Des représentants de la communauté anglophone du Québec valident les traductions afin de garantir l'harmonisation du vocabulaire avec celui utilisé en classe.<sup>6</sup>

Les épreuves ministérielles de 4<sup>e</sup> primaire (français, langue d'enseignement), de 6<sup>e</sup> primaire (anglais, langue d'enseignement) et de la 2<sup>e</sup> secondaire (français, langue d'enseignement) ont lieu chaque année en juin; les épreuves de 6<sup>e</sup> primaire (français, langue d'enseignement et mathématiques) ont lieu en janvier et en juin; et toutes les épreuves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire ont lieu en juin, avec des possibilités de reprise en janvier et en août. Les sections suivantes présentent des informations détaillées sur les épreuves d'anglais de 6<sup>e</sup> primaire, de 4<sup>e</sup> et

de 5<sup>e</sup> secondaire pour mieux faire comprendre les évaluations à grande échelle des élèves au Québec.

## Épreuves de la 6<sup>e</sup> année du primaire<sup>7</sup>

### Anglais, langue d'enseignement

Les tâches de l'épreuve d'anglais comprennent la production d'un texte présentant une réaction à un texte littéraire illustré et la production d'un texte narratif. Les performances en lecture des élèves sont évaluées par la lecture, l'analyse critique et la synthèse d'idées liées à un texte littéraire illustré, puis par la préparation d'une réponse écrite. Les performances en écriture sont évaluées par la préparation d'une histoire pour leurs pairs, qui s'appuie sur leurs connaissances de la structure et des caractéristiques d'un texte narratif, ainsi que sur les conventions linguistiques. Bien que non formellement évalués, les élèves utilisent la langue pour communiquer et apprendre. Tout au long de l'épreuve, les élèves participent à des activités au cours desquelles ils discutent des questions soulevées par le contenu de l'épreuve, ce qui leur permet de recueillir des informations et des idées pour étayer leurs travaux d'écriture. Chaque composante de l'épreuve dure environ 3,5 heures. Des exemples de tâches sont présentés dans le Guide à l'intention des parents.<sup>8</sup>

Les commissions scolaires et les écoles privées sont responsables de la correction des productions écrites des élèves. Le Ministère recommande aux enseignants d'anglais de 6<sup>e</sup> année du primaire de se réunir dans un centre de correction local pour corriger les travaux des élèves. Cette approche permet aux

<sup>5</sup> Les informations contenues dans cette section proviennent des sources suivantes :

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *A propos des épreuves ministérielles au primaire et au secondaire*. Consulté le 28 janvier 2025 su : <https://www.quebec.ca/fr/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/examens-ministeriels-evaluation-apprentissages/examens-ministeriels/a-propos>.

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Calendrier des épreuves ministérielles et des reprises aux niveaux primaire et secondaire*. Consulté le 31 janvier 2025 sur : <https://www.quebec.ca/fr/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/examens-ministeriels-evaluation-apprentissages/examens-ministeriels/calendrier-seances-d-examens#c275757>.

Cowley, P. et MacPherson, P. (2022). *Évaluation des élèves canadiens de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année – Variabilité régionale, marge d'amélioration au Canada : Comparaison des programmes provinciaux d'évaluation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année*. Consulté le 28 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/testing-canadian-k12-students-regional-variability.pdf>.

<sup>6</sup> Information fournie par la Direction de l'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation du Québec.

<sup>7</sup> Les renseignements contenus dans cette section proviennent des sources suivantes :

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Document d'information : Épreuve ministérielle, Anglais, langue d'enseignement, 6<sup>e</sup> année du primaire*. Consulté le 5 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/D\\_ELA\\_elem\\_6.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/D_ELA_elem_6.pdf).

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Document d'information : Épreuve ministérielle, Mathématique, 6<sup>e</sup> année du primaire*. Consulté le 5 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/D\\_Math\\_elem\\_6.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/D_Math_elem_6.pdf).

<sup>8</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide pour les parents : Épreuve ministérielle Anglais, langue d'enseignement, 6<sup>e</sup> année du primaire*. Consulté le 7 février 2025 à l'adresse : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide\\_parents\\_ELA\\_Elem6.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide_parents_ELA_Elem6.pdf).

enseignants d'analyser et de discuter de la qualité des écrits des élèves. Cette collaboration contribue à une interprétation et une compréhension commune des critères de performance et favorise l'équité et la fiabilité des résultats. Le Ministère fournit des grilles de correction ainsi que des exemples qui décrivent les cinq niveaux de performance : niveau 5 (avancé), niveau 4 (approfondi), niveau 3 (acceptable), niveau 2 (partiel) et niveau 1 (minimal). Les enseignants sont tenus de déterminer le niveau de performance global du travail de chaque élève. (Chaque niveau de performance est accompagné d'un profil descriptif

détaillé.) De plus, le Ministère exige que les niveaux de performance attribués aux travaux des élèves soient convertis en pourcentages. Pour chacun des niveaux 3 à 5, pour « Réaction à un texte littéraire » et « Rédaction d'un texte narratif », une fourchette de trois scores et des pourcentages associés est proposée pour chaque niveau de performance. Une fourchette de deux scores est proposée pour les niveaux 1 et 2. Le tableau suivant présente la répartition des scores de performance et des pourcentages associés.

Niveau 5 (Avancé)	Niveau 4 (Approfondi)	Niveau 3 (Acceptable)	Niveau 2 (Partiel)	Niveau 1 (Minimal)
5+    5    5-	4+    4    4-	3+    3    3-	2+    2	1
100 % 95 % 90 %	85 % 80 % 75 %	70 % 65 % 60 %	55 % 50 %	35 %

## Mathématique

L'épreuve ministérielle de mathématique est administrée pour évaluer les compétences des élèves à l'aide de diverses tâches visant à :

- Résoudre des situations-problèmes mathématiques;
- Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques.

L'épreuve se déroule sur trois jours et les tâches doivent être administrées dans le même ordre à tous les élèves de la province. Chaque tâche comprend une phase de préparation et une phase de réalisation. Trois situations d'application sont administrées : deux le premier jour et la troisième le troisième jour. Ces situations permettent à l'élève « de choisir et d'appliquer les concepts et processus mathématiques requis et de présenter une démarche qui rend explicite son raisonnement » et « de justifier une affirmation, de vérifier un résultat ou une démarche, de prendre position, de critiquer ou de convaincre à l'aide d'arguments mathématiques ». Les enseignants lisent la description de la situation avec les élèves avant le début de la phase de réalisation. Les élèves disposent de 30 minutes pour résoudre chaque situation d'application, avec 15 minutes supplémentaires pour terminer leur

travail. Un Questionnaire, distribué le troisième jour, permet aux enseignants de vérifier la connaissance et la compréhension que l'élève possède des concepts et processus mathématiques, de même que sa capacité à mettre en œuvre des combinaisons de concepts et de processus mathématiques qu'elle ou il a apprises. » Le Questionnaire comprend deux parties : la partie A, composée de questions de calcul mental lues à voix haute par l'enseignant, et la partie B, composée de questions à choix multiple et à réponses courtes. Des exemples de tâches sont présentés dans le Guide à l'intention des parents.<sup>9</sup>

Comme pour les épreuves d'anglais, les organismes scolaires sont responsables de la correction de l'épreuve, qui doit se faire conformément au Guide d'administration et de correction fourni par le Ministère. Les résultats de l'épreuve sont exprimés sous forme numérique. Des critères d'évaluation sont fournis pour chacune des trois situations d'application. Pour chaque critère, les enseignants doivent déterminer le niveau de performance de l'élève; à chaque niveau correspond un pourcentage; la somme des pourcentages donne une note sur 100 %. Le tableau suivant illustre le calcul des résultats pour l'une des trois situations.

<sup>9</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide des parents : Épreuves ministérielles, Mathématiques, 6<sup>e</sup> primaire*. Consulté le 7 février 2025 à l'adresse suivante : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide-parents-math-6e-prim-AN.pdf>.

Résoudre une situation-problème					
Critères d'évaluation	Indicateurs observables correspondant au niveau				
	A	B	C	D	E
<b>Analyse adéquate de la situation d'application</b>	40	32	24	16	8
<b>Application adéquate des processus requis</b>	40	32	24	16	8
<b>Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques</b>	20	16	12	8	4
	/100				

Le résultat des situations d'application est calculé en additionnant les résultats obtenus aux trois situations, exprimés sur 60. Les résultats du Questionnaire sont exprimés sur 40, soit la somme des résultats obtenus aux parties A (4 points) et B (26 points). Les points sur 60 et 40 sont ensuite additionnés pour obtenir la note finale.

## Les épreuves de 4<sup>e</sup> secondaire<sup>10</sup>

### Mathématique

À mi-chemin de la 3<sup>e</sup> secondaire, les élèves choisissent la séquence de mathématique qu'ils suivront parmi les trois offertes en 4<sup>e</sup> secondaire. Le tableau suivant présente la répartition en pourcentage des notes pour chacune des trois séquences et pour chaque champ mathématique. Les séquences de mathématiques sont : Culture, société et technique (mathématique de niveau relativement faible), Technico-sciences (mathématiques pratiques) et Sciences naturelles (mathématiques de niveau relativement élevé).

Séquence mathématique	Algèbre	Statistiques et probabilités	Géométrie
<i>Culture, société et technique</i>	28 à 36 %	12 à 20 %	46 à 54 %
<i>Technico-sciences</i>	36 à 48 %	16 à 28 %	32 à 44 %
<i>Sciences naturelles</i>	48 à 54 %	4 à 10 %	38 à 44 %

Chaque épreuve de mathématique est divisée en trois parties. Le tableau suivant détaille, pour chaque partie : le type d'item/tâche, le nombre

d'items/tâches, le nombre de points par item/tâche et le nombre total de points associés.

Partie d'épreuve	Types d'item/tâche	Nombre d'items/tâches	Nombre de points par items/tâches	Nombre de points
<b>Partie A</b>	Choix multiple	6	4	24
<b>Partie B</b>	Réponses courtes	4	4	16
<b>Partie C</b>	Situations d'application	6	10	60

Total des points : 100

<sup>10</sup> Les informations contenues dans cette section proviennent de la source suivante :

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). Document d'information : *Épreuves ministérielles, Mathématiques, 4<sup>e</sup> secondaire, Option culturelle, sociale et technique, Option technico-scientifique, Option sciences*. Consulté le 7 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/documents-information/ID\\_Math\\_sec\\_IV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/documents-information/ID_Math_sec_IV.pdf).

Selon le *document d'information* associé, les questions des parties A et B des épreuves visent à évaluer la maîtrise des concepts et des processus mathématiques, et les situations d'application de la partie C privilégient l'explicitation du raisonnement mathématique et demandent d'organiser et d'appliquer, dans un référentiel clairement circonscrit, des concepts et processus mathématiques.

Trois heures sont allouées à l'épreuve de mathématique, avec 15 minutes de temps supplémentaire si nécessaire. Des exemples de tâches sont présentés dans le Guide à l'intention des parents.<sup>11</sup> Concernant les responsabilités de correction, lorsque des feuilles de réponses à lecture optique sont utilisées pour consigner les réponses des élèves, elles sont corrigées par le Ministère. Sinon, les organismes scolaires sont responsables de la correction des épreuves conformément aux consignes et aux guides de correction du Ministère. Une grille d'évaluation à cinq niveaux de performance est utilisée pour corriger les situations d'application de la partie C des épreuves. Les résultats de la partie C sont combinés à ceux des parties A et B pour calculer la note totale de l'élève.

## Science et technologie et applications technologiques et scientifiques<sup>12</sup>

Partie d'épreuve	Nombre de questions	Univers vivant	Terre et espace	Univers matériel	Univers technologique	Pondération
<b>A</b>	15	----	4	10	1	60 %
<b>B</b>	5	----	1	3	1	20 %
<b>C</b>	5	----	----	----	5	20 %
<b>Totaux</b>	25	----	5 (20 %)	13 (52 %)	7 (28 %)	100 %

<sup>11</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide à l'intention des parents : Épreuves ministérielles, Mathématiques, 4<sup>e</sup> secondaire, Option culturelle, sociale et technique, Option technico-scientifique, Option sciences*. Consulté le 8 février 2025 Source : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide\\_parents\\_Math\\_SeclV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide_parents_Math_SeclV.pdf).

<sup>12</sup> Les informations de cette section proviennent de la source suivante :

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Document d'information : Épreuves ministérielles, 4<sup>e</sup> secondaire, Science et technologie, Applications technologiques et scientifiques*. Consulté le 8 février 2025 à l'adresse : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/ID\\_ST\\_ATS\\_sec\\_IV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/ID_ST_ATS_sec_IV.pdf).

<sup>13</sup> Un objet technique est un assemblage de pièces mécaniques permettant la transmission ou la transformation d'un mouvement pour effectuer une action ou une tâche (p. ex. : machine, outil, instrument, etc.). Un exemple fourni dans le matériel d'évaluation est un distributeur automatique de cartes.

Selon le ministère de l'Éducation, les épreuves de science et technologie et d'applications technologiques et scientifiques exigent des élèves qu'ils « analysent des situations et un objet technique.<sup>13</sup> Travaillant seuls, les élèves doivent résoudre divers problèmes en s'appuyant sur leurs connaissances des concepts obligatoires dans trois des quatre domaines principaux du programme ». L'épreuve de science et technologie comprend 25 questions valant 4 points chacune et est divisée en 3 parties :

- Partie A : 15 questions à choix multiple évaluant la maîtrise ou la capacité des élèves à utiliser les connaissances liées aux concepts prescrits (valant 60 % de la note de l'élève)
- Partie B : 5 questions à réponse construite (valant 20 % de la note de l'élève)
- Partie C : 5 questions portant sur l'analyse technologique d'un objet technique (valant 20 % de la note de l'élève)

Le tableau suivant montre la répartition des questions dans chacun des principaux domaines de contenu du programme de science et technologie, ainsi que la pondération associée, pour les épreuves de 2025.

Comme l'épreuve de science et technologie, l'épreuve d'applications technologiques et scientifiques comporte 25 questions qui valent 4 points chacune. L'épreuve est divisée en 3 parties :

- Partie A : 15 questions à choix multiple évaluant la maîtrise ou la capacité des élèves à utiliser les connaissances liées aux concepts obligatoires (valant 60 % de la note de l'élève)
- Partie B : 4 questions à réponse construite (valant 16 % de la note de l'élève)

- Partie C : 6 questions portant sur l'analyse technologique d'un objet technique (valant 24 % de la note de l'élève)

Le tableau suivant montre la répartition des questions dans chacun des principaux domaines de contenu du programme d'applications technologiques et scientifiques, ainsi que la pondération associée, pour les épreuves de 2025.

Partie d'épreuve	Nombre de questions	Univers vivant	Terre et espace	Univers matériel	Univers technologique	Pondération
<b>A</b>	15	----	1	9	5	60 %
<b>B</b>	4	----	1	2	1	20 %
<b>C</b>	6	----	----	----	6	20 %
<b>Totaux</b>	25	----	2 (8 %)	11 (44 %)	12 (48 %)	100 %

Les trois parties des épreuves de science et technologie et d'applications technologiques et scientifiques étant conçues pour être indépendantes les unes des autres, les élèves peuvent commencer à répondre aux questions de leur choix, à condition de le faire de manière individuelle. Pour analyser un objet technique, les élèves visionnent une vidéo (diffusée en continu pendant l'épreuve) et examinent des schémas afin d'en comprendre le fonctionnement. La durée de l'épreuve est de trois heures, avec 15 minutes de temps supplémentaire si nécessaire. Des exemples de tâches sont présentés dans le Guide à l'intention des parents.<sup>14</sup> Concernant la correction, lorsque des feuilles de réponses à lecture optique sont utilisées, elles sont corrigées par le Ministère. Autrement, les organismes scolaires sont responsables de la correction des

épreuves conformément aux consignes et aux guides de correction du Ministère. Comme pour les autres épreuves, le Ministère recommande aux enseignants de former des comités de correction locaux afin de garantir une compréhension commune des consignes et des normes de performance. Pour les deux épreuves, la note finale de l'élève, exprimée sur 100, est la somme des notes de chacune des parties A, B et C.

## Histoire du Québec et du Canada<sup>15</sup>

L'épreuve ministérielle d'histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire comporte 23 questions et porte sur les quatre périodes et phénomènes sociaux suivants.

<sup>14</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide à l'intention des parents : Épreuve ministérielle, Science et technologie, 4<sup>e</sup> secondaire*. Consulté le 10 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide\\_parents\\_ST\\_SecIV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide_parents_ST_SecIV.pdf).

Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide à l'intention des parents : Épreuve ministérielle, Sciences et technologie appliquées, 4<sup>e</sup> secondaire*. Consulté le 10 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide\\_parents\\_ATS\\_SecIV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide_parents_ATS_SecIV.pdf).

<sup>15</sup> Les renseignements contenus dans cette section proviennent de la source suivante : Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Document d'information : Épreuve ministérielle, Histoire du Québec et du Canada, 4<sup>e</sup> secondaire*. Consulté le 10 février 2025 à l'adresse : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/ID\\_HQC\\_sec\\_IV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/documents-information/ID_HQC_sec_IV.pdf).

Période	Phénomène social
1840-1896	La formation du système fédéral canadien
1896-1945	Les nationalismes et l'autonomie du Canada
1945-1980	La modernisation du Québec et la Révolution tranquille
De 1980 à nos jours	Les choix de société dans le Québec contemporain

Les élèves doivent analyser et interpréter divers documents (par exemple, documents historiques écrits ou iconographiques, écrits d'historiens, schémas, tableaux, illustrations, cartes, lignes du temps), ainsi que s'appuyer sur leurs connaissances personnelles pour répondre aux questions de l'épreuve. L'épreuve vise à évaluer les apprentissages associés aux critères d'évaluation définis dans les descriptions des trois parties suivantes :

- **La partie A** comprend 21 questions à choix multiple et à réponse courte, qui sont liées au critère d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances*.

- **La partie B** comprend une question liée au critère d'évaluation *Représentation cohérente d'une période de l'histoire du Québec et du Canada* (ce qui implique la réalisation d'un schéma).
- **La partie C** contient une seule question, liée au critère d'évaluation *Rigueur de l'interprétation*, et requiert la rédaction d'une réponse écrite d'environ 150 mots.

Le tableau suivant présente la répartition des questions pour chaque partie de l'épreuve, la période ou la réalité sociale associée.

Période/ Réalité sociale  Partie	1840-1896 La formation du système fédéral canadien	1896-1945 Les nationalismes et l'autonomie du Canada	1945-1980 La modernisation du Québec et la Révolution tranquille	De 1980 à nos jours Les choix de société dans le Québec contemporain	Total
<b>Partie A</b>	5 ou 6 questions (9 à 14 points)	5 ou 6 questions (9 à 14 points)	5 ou 6 questions (9 à 14 points)	4 ou 5 questions (7 à 12 points)	21 questions (44 points)
<b>Partie B</b>			1 question sur une des périodes (8 points)		1 question (8 points)
<b>Partie C</b>			1 question sur une des réalités sociales (8 points)		1 question (8 points)
					23 questions (60 points)

L'épreuve dure trois heures, avec 15 minutes de temps supplémentaire si nécessaire. Des exemples de questions sont présentés dans le Guide à

l'intention des parents.<sup>16</sup> Comme pour toutes les épreuves ministérielles, la correction incombe aux organismes scolaires. Un guide de correction

<sup>16</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). *Guide des parents : Épreuve ministérielle, Histoire du Québec et du Canada, 4<sup>e</sup> secondaire*. Consulté le 10 février 2025 à l'adresse suivante : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-epreuves-ministerielles/guides-parents/Guide-parents-HQC-SecIV.pdf>.

contenant le corrigé, les grilles d'évaluation et une explication des procédures de correction est fourni par le Ministère. Comme cela est indiqué dans le tableau ci-dessus, le résultat de l'épreuve est calculé sur 60 points.

## Les épreuves de 5<sup>e</sup> secondaire

### Anglais, langue d'enseignement<sup>17</sup>

L'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, évalue le développement des élèves dans deux domaines :

- Lire et écouter des textes écrits, parlés et médiatiques
- Rédiger des textes à des fins personnelles et sociales

L'épreuve dure six heures en tout et est administré en trois blocs de temps sur une période de deux jours. Elle comprend les tâches de lecture et d'écriture suivantes :

#### Jour 1 (3 heures au total)

- Partie 1 : Les élèves, de manière autonome, lisent et interprètent un texte littéraire, prennent des notes et structurent leurs idées (1 heure), puis rédigent une réponse d'environ 500 à 700 mots (1 heure 30 minutes).
- Partie 2 : En 30 minutes, les élèves lisent un recueil de textes présentant différents points de vue, opinions et informations sur un sujet, ce qui les aide à développer une position sur ce sujet. Ce temps de lecture permet aux élèves de prendre des notes et d'organiser leurs idées avant la rédaction d'un texte explicatif.

#### Jour 2 (3 heures au total)

- Partie 1 : À partir des lectures et de la préparation de la deuxième partie du premier jour, les étudiants rédigent une première ébauche d'un texte explicatif d'environ 600 à 800 mots (1 heure 20 minutes). Pour leur rédaction, les étudiants peuvent choisir parmi différents genres (par exemple, essai argumentatif, article de commentaire, lettre ouverte, article d'opinion, essai persuasif).
- Partie 2 : Les étudiants révisent et corrigent leur texte et en rédigent la version définitive (1 heure 40 minutes).

Des exemples de tâches sont présentés dans le Guide à l'intention des parents.<sup>18</sup>

Les enseignants se réunissent pour noter les performances des élèves à l'aide des grilles d'évaluation fournies par le Ministère. Comme expliqué précédemment, les enseignants sont encouragés à se réunir dans des centres de correction locaux afin de développer une compréhension commune des normes et des consignes de performance, et de sélectionner des sujets d'ancrage (échantillons représentatifs de chaque niveau de compétence). Chaque catégorie/niveau de performance est divisée en une, deux ou trois notes numériques possibles, accompagnées de leurs pourcentages. Les tableaux suivants présentent la répartition des notes de performance et des pourcentages associés pour les deux réponses écrites. (Outre les notes et les pourcentages, les grilles d'évaluation fournissent des descriptions détaillées de chaque niveau de performance.) La note finale est calculée en faisant la moyenne des notes des deux réponses écrites.

#### Réaction à un texte littéraire

Niveau 5 (Avancé)	Niveau 4 (Très satisfaisant)	Niveau 3 (Acceptable)	Niveau 2 (Partiel)	Niveau 1 (Minimal)
5+    5    5-	4+    4    4-	3+    3    3-	2+    2	1
100 % 95 % 90 %	85 % 80 % 75 %	70 % 65 % 60 %	55 % 50 %	35 %

<sup>17</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). Document d'information : Épreuve ministérielle, English Language Arts, 5<sup>e</sup> secondaire. Consulté le 12 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/documents-information/ID\\_ELA\\_sec\\_V.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/documents-information/ID_ELA_sec_V.pdf).

<sup>18</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2024). Guide à l'intention des parents : Épreuve ministérielle, English Language Arts, 5<sup>e</sup> secondaire. Consulté le 12 février 2025 à : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/guides-parents/Guide\\_parents\\_ELA\\_SecV.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/evaluation-evaluations-ministerielles/guides-parents/Guide_parents_ELA_SecV.pdf).

## Lecture et prise de position

Avancé	Très satisfaisant	Satisfaisant	Limité
5+    5    5-	4+    4    4-	3+    3    3-	2    1
100 % 95 % 90 %	85 % 80 % 75 %	70 % 65 % 60 %	55 % 35 %

## Conclusion

Le Québec dispose depuis longtemps d'un programme provincial d'épreuves standardisées, conçu, élaboré et supervisé par le ministère de l'Éducation. Bien que semblable à celui d'autres provinces et territoires canadiens à bien des égards, le système d'épreuves du Québec est unique à sa façon. Des épreuves de fin d'études, administrées en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, sont offertes dans divers cours, et tous les élèves de 6<sup>e</sup> primaire doivent se présenter à des épreuves d'anglais, langue d'enseignement, ou de français, langue d'enseignement, et de mathématique. Les épreuves de français, langue d'enseignement, administrées en 4<sup>e</sup> primaire et en 2<sup>e</sup> secondaire, sont réservées aux élèves francophones. Lorsque des feuilles de réponses à lecture optique sont utilisées, elles sont corrigées par le Ministère; autrement, la correction des épreuves est effectuée dans les centres de correction locaux par les enseignants, à l'aide de consignes et de grilles d'évaluation préparées par le Ministère. Toutes les épreuves comptent pour les

notes finales des élèves : 20 % en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire et en 2<sup>e</sup> secondaire, et 50 % en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Les résultats des épreuves du primaire et de 2<sup>e</sup> secondaire ne sont pas rendus publics, tandis que les résultats de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire sont rendus publics par l'école et le centre de services scolaire.

Le Québec continue de présenter ses épreuves en version papier, contrairement à la majorité des provinces et territoires canadiens qui ont adopté ou sont en voie d'adopter des évaluations numériques en ligne. Récemment, le ministère de l'Éducation a exploré les possibilités d'adopter une solution numérique d'évaluation des élèves à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, le Ministère a lancé une demande de renseignements afin d'évaluer l'intérêt et la capacité des fournisseurs de services à offrir les outils et les solutions technologiques requis.<sup>19</sup> L'objectif de cet appel d'intérêt était de réaliser une étude de marché avant de lancer éventuellement un appel d'offres. Le Ministère continue d'étudier les prochaines étapes.

<sup>19</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (13 mai 2024). *Ministère de l'Éducation : Recherche d'une nouvelle solution pour la gestion des épreuves numériques*. Consulté le 2 juin 2024 à l'adresse : [https://seao.gouv.qc.ca/avis-resultat-recherche/\\_consulter?itemId=22e96282-9182-4445-9bfa-80fd06bc80e5&prov=/recherche-avancee&search=fTxtAllWrds=1848506&isSimpleSearch=true](https://seao.gouv.qc.ca/avis-resultat-recherche/_consulter?itemId=22e96282-9182-4445-9bfa-80fd06bc80e5&prov=/recherche-avancee&search=fTxtAllWrds=1848506&isSimpleSearch=true)

## À propos de l'auteur

Richard Jones possède une vaste expérience dans les domaines de l'évaluation pédagogique à grande échelle et de l'évaluation de programmes. Il œuvre dans ce domaine depuis plus de 35 ans. Avant de fonder RMJ Assessment, il a occupé des postes de haute direction à l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) de l'Ontario, ainsi qu'aux ministères de l'Éducation de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. À ce titre, il était responsable des initiatives liées à l'évaluation des élèves, des programmes et du curriculum; aux indicateurs de qualité de l'éducation; à la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires; à l'accréditation des écoles; et aux tests provinciaux, nationaux et internationaux.

M. Jones a commencé sa carrière comme enseignant au primaire, au secondaire et postsecondaire. Par la suite, il a été chercheur et cadre supérieur pour une multinationale fournissant des services de conseil au Moyen-Orient.

N'hésitez pas à contacter M. Jones à l'adresse [richard.jones@rmjassessment.com](mailto:richard.jones@rmjassessment.com) (ou sur [LinkedIn](#)) pour en savoir plus sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation formative et à grande échelle.

## Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa gratitude aux membres de la Direction de l'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation du Québec pour les informations et les conseils précieux qu'elle lui a fournis lors de la préparation de cet article.

